

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHANGEMENT DE LA POSTURE VIGIPIRATE : SÉCURITÉ RENFORCÉE-RISQUE ATTENTAT

Laon, le 9 mars 2021

Depuis le 5 mars 2021, **l'ensemble du territoire national est placé, non plus au niveau « urgence attentat », mais au niveau « risque attentat ».**

Le retour au niveau « Sécurité renforcée – risque attentat » atteste d'un niveau de menace durablement élevé sur l'ensemble du territoire, mais moindre qu'à la fin d'année 2020.

Dans le contexte de la crise sanitaire, cette posture met l'accent sur :

- La sécurité des espaces de commerce et les lieux ouverts au public ;
- La sécurité des lieux de culte, des sites touristiques et des transports publics,
- La sécurité des bâtiments publics (services publics, locaux associatifs ou politiques, écoles et universités), avec une attention particulière sur les établissements de santé, médico-sociaux et sociaux, ainsi que sur la sécurité des sites de production, de stockage et de distribution de produits de santé, y compris les centres de vaccination.

La plateforme www.vigipirate.gouv.fr permet d'avoir un éclairage plus précis et ainsi « faire face ensemble ».